

An aerial photograph of a city built on a hillside overlooking a large body of water. In the foreground, there is a large, flat, grassy island with some trees and a parking lot. The city in the background features a mix of residential and commercial buildings, with a prominent church spire on the left. The sky is a pale, hazy blue.

Rapport d'activité
[2014]

ABARC

| | | |
|--|---------------------------------------|-------------------|
| p.4 | p.14 | p.28 |
| Présentation de l'association et du lieu | Activités, actions accomplies | Comptes |
| p.6 | <i>p.15</i> | p.35 |
| Contexte du lieu | <i>Accueil libre</i> | Perspectives 2015 |
| p.7 | <i>Abarc+186</i> | p.37 |
| Objectifs annuels poursuivis | <i>p.17</i> | Remerciements |
| p.8 | <i>Petits jobs</i> | |
| Mot du président | <i>p.18</i> | |
| p.11 | <i>Voyage à Istanbul</i> | |
| Mot du délégué communal | <i>p.21</i> | |
| p.13 | <i>Séjour à Villebois</i> | |
| Convention tripartite | <i>p.23</i> | |
| | <i>Week-end dans le Jura</i> | |
| | <i>p.25</i> | |
| | <i>Projections cinéma</i> | |
| | <i>p.26</i> | |
| | <i>Collaborations extérieures</i> | |
| | <i>p.27</i> | |
| | <i>Concerts</i> | |

Présentation de l'association et du lieu



L'Abarc, Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires accueille des jeunes de 15 à 22 ans dans deux lieux distincts:

L'Abarc, bâtiment dont l'association est propriétaire, est située au Bois de la Grille à l'extérieur du village et est entourée d'un vaste terrain et d'une forêt. Le lieu comprend une grande salle polyvalente (accueil libre, concerts, spectacles) pouvant recevoir 150 personnes, une cuisine, un bar, un bureau, un atelier, un local de mixage et un local de stockage. Un wagon transformé en salle de musculation, ainsi qu'un four à pizza sont également disponibles sur le terrain. Cet environnement idéal nous permet de développer des activités tant à l'extérieur qu'à l'intérieur sans toutefois gêner le voisinage. La majorité des ouvertures proposées aux jeunes se fait à cette adresse pour des raisons pratiques d'espace, de confort et d'aménagements.

Le 186, local mis à disposition par la Ville de Vernier, est situé au 186 route de Vernier à Vernier-village. Ce local, que nous partageons entre plusieurs associations, ne nous permet pas un aménagement spécifique mais les jeunes peuvent s'y retrouver pour utiliser les ordinateurs en réseau, jouer à la console ou à des jeux de sociétés. Du fait de son emplacement central, il nous permet d'établir facilement des contacts avec les jeunes du village.

Le comité de gestion est actuellement composé de six membres bénévoles s'investissant chacun activement dans des tâches définies. Trois animateurs-trices socioculturels totalisant un 175% de temps de travail et un moniteur à raison de 500 heures par année sont employés dans ces deux lieux. Une secrétaire travaillant à 20% s'occupe de la saisie comptable et d'une partie de l'administration. Une soixantaine de jeunes fréquente l'Abarc régulièrement.

Contexte du lieu

Première ville suburbaine du Canton, avec une population de 34'500 habitants, des indices de population étrangère et jeune nettement supérieurs à la moyenne cantonale ainsi que la plus forte proportion de logements sociaux sur son territoire, Vernier a une population potentiellement plus fragile que bien d'autres communes.



La configuration particulière des quartiers de la commune donne une identité spécifique à chaque lieu. Elle oblige les professionnels à rester à l'écoute des besoins de la population et à s'informer davantage sur la réalité propre à chaque entité locale.

C'est dans cet environnement particulièrement étendu que l'Abarc intervient. Contrairement aux Maisons de Quartier urbaines et grâce à sa situation géographique singulière (Bois de la Grille), ce lieu attire une large population des quartiers avoisinants (Vernier-village, Châtelaine-Balexert-Libellules, Aire-Le-Lignon et Avanchets). Par conséquent, l'Abarc s'implique comme un acteur de la vie sociale et culturelle sur l'ensemble de la commune et même au-delà en effectuant un travail de réseau avec les différentes institutions de Vernier et d'ailleurs.

Objectifs annuels poursuivis

En plus de nos mandats d'accueil et de prévention qui sont les deux axes prioritaires de notre travail, nous investissons un temps de plus en plus important pour l'accompagnement et l'encadrement des jeunes au travers des petits jobs.

Les jeunes accueillis sont nombreux à être en rupture scolaire et professionnelle et ont besoin de trouver ou retrouver un cadre **sécurisant** et **valorisant**. Nous nous employons à poursuivre cette démarche avec ces usagers en leur proposant divers petits travaux tant au sein de l'association qu'en partenariat avec d'autres structures communales et cantonales.

Cette année nous mettons également l'accent sur les sorties, ces moments privilégiés amènent les jeunes à quitter leur quartier pour découvrir d'autres horizons et activités.

Parmi les projets que nous concevons, beaucoup ne voient pas le jour, tant il est difficile de motiver les jeunes (essentiellement les garçons) à sortir de leur terrain connu pour s'aventurer vers d'autres lieux où ils n'ont pas de repères. Nous espérons vraiment arriver à susciter l'intérêt de ces jeunes à prendre part à nos activités extérieures.

Mot du président

Je pourrais commencer en disant que les années se suivent et se ressemblent... En effet, le mot du rapport d'activité 2014 commençait par : « 2013, année de reconstruction ».

Jeudi 27 février 2014, à peine rentré d'une séance du comité, Virginie B me contactait vers 23h45 pour m'informer que l'ABARC brûlait. En arrivant sur les lieux, je m'attendais au pire vu le nombre de véhicules de pompiers et de police sur la route de Vernier. Heureusement, le bâtiment était debout. C'est une partie de la toiture et le panneau derrière l'ancien four à pizza qui étaient endommagés.

Le lendemain matin, réunion de crise à la Mairie, en présence de Monsieur le Maire, la FAS'e, le SCOS afin de trouver une solution à la continuité de l'accueil et pour que les animateurs puissent avoir un lieu équipé pour le secrétariat et autres travaux



administratifs. C'est dans de tels moments que nous nous rendons compte que l'ABARC n'est pas une juste une petite maison dans la forêt. La Mairie, la FAS'e, la FCLR, des maisons de quartiers et les TSHM nous ont proposé locaux ou main d'œuvre et pour ceci, nous les remercions infiniment.

Vu les dégâts importants, le comité et l'équipe ont décidé de faire contre mauvaise fortune bon coeur et de ne pas s'en tenir à une réparation du toit. Nous en avons profité pour le refaire dans sa totalité et pour l'isoler, ce qui n'était pas le cas jusque là.

Et les travaux ont été conséquents. Outre la toiture, il s'est agi de sécuriser le site, débarrasser les gravas, faire monter des échafaudages, trouver un container pour entreposer le matériel informatique, acoustique et servir de bureau à l'équipe, résoudre le problème de l'alarme, refaire les portes aux normes de sécurité et toute l'installation électrique.

Les travaux n'ont pas commencé aussi vite que nous le pensions. En effet, l'assurance a tardé à nous communiquer le montant de l'indemnité et il n'a pas été évident de nous mettre d'accord avec elle quant au choix du menuisier/charpentier. Enfin, nous n'avions pas les liquidités pour payer les premières factures. Virginie Bonnet, qui voulait démissionner en 2014, a décidé de rester encore une année pour soutenir l'association dans cette mauvaise passe et s'est proposée pour gérer toute la partie administrative des travaux. Nous la remercions infiniment, car elle a fait un travail de titan. Dommage qu'elle nous quitte. Virginie, tes connaissances et tes coups de gueule vont nous manquer.

En septembre, c'est Jan qui nous annonce son départ pour la fin de l'année. Il voulait attendre la fin des travaux pour partir. Ceci implique un nouvel appel d'offre pour son remplacement. Beaucoup de dossiers reçus et après un premier tri effectué par

l'équipe, nous avons auditionné quatre candidats et avons engagé Kevin Beauverd avec lequel nous sommes heureux de collaborer depuis le 1er janvier 2015. Bienvenue !

L'équipe va vous présenter le rapport d'activité pour une année en demi-teinte. La trésorerie se porte bien grâce à l'aide de la Mairie. En effet, cette dernière nous a octroyé un prêt ainsi qu'une subvention extraordinaire pour la restauration du bâtiment.

Comme vous pouvez le constater, l'ABARC est fini et joliment. Je remercie les entreprises qui ont contribué à cette belle finition, la commune pour son aide financière, la FAS'e, la FCLR et toutes les personnes qui nous ont soutenu dans cette période difficile.

Pour les départs, un grand merci à Jan pour son investissement toutes ces années passées à l'animation; nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles activités. Un grand merci aussi à notre ancienne Présidente, trésorière, membre du comité, Virginie, qui a donné beaucoup de temps et d'énergie pour l'Abarc. Je terminerai en remerciant chaleureusement tous ceux qui ont participé au bon fonctionnement de notre association pour l'année 2014.

Le Président.
Philippe Koepfel

Mot du délégué communal

Le délégué communal n'est ni un rapporteur, ni un gestionnaire, ni un surveillant envoyé par la Commune.

Il est plutôt un conseiller, un facilitateur qui a comme mission de rendre compréhensible la place de la Commune vis-à-vis des associations qui reçoivent des subsides communaux, associations à qui il est demandé des comptes financiers équilibrés, un rapport d'activités annuel en ligne avec les buts de l'association.

Le délégué communal participe à la vie de l'association et il est recommandé par exemple qu'il donne ses idées constructives lors de relecture de rapports, qu'il apporte des idées pour valoriser l'association dans laquelle il siège notamment au comité.

S'il participe aux discussions du comité, le délégué communal, selon une circulaire du 13 mai 2014 de la Commune de Vernier, cependant n'est pas membre ni du comité, ni a fortiori de l'association pour laquelle la Commune l'a désigné. Donc il n'a pas de droit de vote.

En tant que délégué communal pour l'ABARC depuis plus de cinq ans, je le regrette. Mon engagement est effectif et constant et également créatif en faveur de l'ABARC et en faveur de la Commune de Vernier.

En étant relégué à la fonction d'observateur communal et envers qui le comité, respectivement le président, doit faire rapport à la Commune de la présence ou non du délégué communal, n'encourage pas du tout celui-ci à investir plus selon sa personnalité, selon son expérience de vie socio-professionnelle qui peut être remarquable et fort utile. C'est malheureusement dans l'air du temps de diluer les

responsabilités.

Ceci dit, je suis admiratif de l'ABARC et de son comité et de ses collaborateurs-trices pour l'intelligence des activités proposées au bénéfice de jeunes gens en recherche de repères et de reconnaissances qui fréquentent l'ABARC. Que l'ABARC en soit remercié.

J'y ai fait de belles rencontres, je me suis amusé, mais j'ai également investi pour que l'ABARC continue son œuvre essentiel d'intégration d'hommes et de femmes en déficit social.

Que l'ABARC perdure.

Jean-Claude JAQUET

Délégué communal

Convention tripartite

La convention tripartite a été mise en place à Vernier en décembre 2011.

Cette convention réunit la FASe, la Ville de Vernier et chaque association partenaire.

Le travail effectué depuis 4 ans maintenant a pour mission de favoriser le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité, dans un objectif général de prévention.

En 2014, chaque centre a retravaillé ses plans d'actions en lien avec son projet institutionnel. La FASe et la Ville de Vernier ont fait de même.

Ce travail de réflexion et de mise en commun de nos actions a pour but l'augmentation de la cohésion sociale au sein de la Ville de Vernier et entre tous ses partenaires de terrain en lien avec la jeunesse.

Tous les partenaires se rencontrent une à deux fois par année en séance plénière pour mettre en commun ses réflexions et ses axes prioritaires. Cela facilite les ponts entre les institutions partenaires et permet une mise en lumière du travail de chacun.



activités, actions
accomplies

Accueil libre Abarc+186

Nous avons ouvert partiellement notre espace au 151 route de Vernier durant environ trois mois pendant l'année 2014, au lieu des dix mois habituellement. En effet, il nous a été impossible d'accéder ne serait-ce qu'au bureau durant deux mois pour des raisons d'odeurs et de poussières dues à l'incendie. A partir de Pâques jusqu'à mi juin, les beaux jours étant revenus, nous avons pu proposer une ouverture partielle de l'Abarc en misant surtout sur notre espace extérieur en organisant des grillades gratuites, parties de pétanque et chaises longues... Le bâtiment étant en cours de reconstruction, la grande salle était définitivement inutilisable, aucun accueil n'a pu se faire à l'intérieur, mis à part l'utilisation de notre local de mixage que nous avons réussi à dépolluer et mettre à disposition pendant quelques semaines avant le début du démontage du toit. L'objectif principal de l'accueil libre pendant cette période très tourmentée a été de garder le contact avec nos usagers, de rester au courant de la situation personnelle des jeunes en rupture, ainsi que de connaître leurs problèmes et

expériences rencontrées à Vernier-village et plus loin.

Fort heureusement, les températures ont été clémentes au printemps, nous avons donc pu compter avec une douzaine de jeunes qui venait régulièrement nous rendre visite et constater la « lenteur » du commencement des travaux...

Après le printemps nous avons tenté de motiver nos jeunes à nous rejoindre dans le local communal situé au 186 route de Vernier, mais malheureusement peu d'adolescent ont « mordu à l'hameçon ». Ce lieu disposant d'un espace de travail informatique et de réunion manque malheureusement de "chaleur", sa vocation étant avant tout pratique, car il est partagé par plusieurs associations. Ainsi pendant les beaux jours, les jeunes l'ont tout simplement ignoré, ce qui nous a poussé à rejoindre quelques tournées avec nos collègues TSHM sur Vernier.

Enfin nous avons réussi à rouvrir l'accueil à l'Abarc à partir de la mi-décembre pour une dizaine de jours, avec deux repas offerts. Nos usagers se sont régalés en nous félicitant pour le relooking de la salle !

Petits jobs

De janvier à mi-février, nous avons démarré un chantier de peinture à l'intérieur de l'Abarc, avec la collaboration d'un peintre professionnel. Au delà du simple "rafraîchissement" pour l'Abarc, notre objectif était avant tout de motiver deux jeunes intéressés par cette profession, de tester leur « endurance » au monde du travail tout en ayant la chance de disposer des conseils éclairés de notre peintre en bâtiment, habitué à travailler avec des apprentis. Malheureusement ce chantier s'est brusquement arrêté un soir de février, les flammes ayant ravagé toute une partie de la maison... Tout le travail exécuté par les jeunes a dû être refait pendant les rénovations. Malgré tout, les deux adolescents gardent un bon souvenir de leur expérience et sont engagés aujourd'hui auprès d'un patron.

Ensuite, les petits jobs ont surtout été axés sur le déménagement, nettoyage, stockage et enfin rangement de tout notre matériel qui a évidemment souffert de l'incendie. Même si une entreprise spécialisée était en charge de remettre en état nos équipements, nous nous sommes quand même retrouvés avec deux mille détails logistiques à régler...

Pendant cette période de "stress" nous avons également proposé nos services de "déménageurs" à la maison de quartier de Chausse-Coq, pour divers travaux de nettoyage et d'entretien avec quatre jeunes.

Par ailleurs, le service de la Culture de Vernier nous a mandaté plusieurs fois durant l'année pour tenir une buvette pendant des spectacles dans les salles communales, nous avons profité de ces opportunités pour travailler avec des adolescentes, afin de garder un contact avec les filles qui fréquentent l'Abarc.



Voyage à Istanbul

Durant les vacances de février, nous sommes partis avec quatre filles pour une semaine à Istanbul. Nous avons découvert une ville magnifique, à cheval entre l'orient et l'occident, la tradition et la modernité. Une ville chargée d'histoire et de culture.

Nous sommes allées assister à une cérémonie des Dervish Tourneurs, bien que trop touristique, cette expérience fut très émouvante.

La visite du palais de Topkapi, de la mosquée bleue et de l'ancienne basilique Sainte-Sophie devenue mosquée pour finir par être un musée nous ont permis de découvrir des bouts d'histoires de la Turquie.

Nous avons également pris le bateau pour une journée hors de la ville. Cette croisière nous a amené le long de la "corne d'or" jusqu'à la mosquée d'Eyüp. Après une courte visite dans ce lieu saint, nous nous sommes rendues sur la colline surplombant la vallée. De ce promontoire, nous avons assisté à l'appel de la prière. Moment incroyable où des dizaines de clameurs s'élevant de tous les côtés s'entremêlent pour former un chant mélodieux.

Soucieuses de faire découvrir une autre image de la Turquie, nous avons choisi, pour le retour, de faire un bout à pied. Le dépaysement fut radical. nous sommes passées par les chemins de traverses et avons découvert des quartiers moins privilégiés et extrêmement fanatiques dont le quartier Çarşamba, où les rares femmes que nous avons croisées n'étaient que des ombres sous leur tchadri noir.

Il nous a fallu une journée complète pour visiter le grand bazar, immense marché couvert ainsi que le bazar égyptien (marché aux épices) qui s'étendent sur des dizaines de rues.

Entre deux visites touristiques, les filles avaient le loisir de se balader dans la ville en quête d'habits et de souvenirs en tout genre. L'hôtel situé dans la partie moderne d'Istanbul et accolé à la rue marchande, leur permettait de parcourir les centaines de magasins dès qu'elles avaient une minute de liberté.

Pour finir cette semaine en douceur, nous nous sommes rendues dans un hammam, moment privilégié hors du temps. Une des filles nous a même avoué avoir été très

émue par les gestes très maternant de la personne qui s'est occupée d'elle. Elle en a été profondément touchée.

Ce voyage fut riche en couleurs, saveurs et senteurs diverses. Les filles ont eu beaucoup de plaisirs à découvrir cette ville magnifique et ses habitants si chaleureux. Une semaine à découvrir des cultures riches et variées, des bouts d'histoires hors de nos frontières qui leur ont permis d'ouvrir un peu plus leurs horizons.



Séjour à Villebois



En ce week-end de mai, nous avons passé un très bon moment à Villebois dans l'Ain, dans le Bugey, en compagnie de cinq garçons plein d'énergie ! Nous avons choisi cette commune pour sa proximité avec deux canyons que nous avons parcouru grâce à l'encadrement d'un club de canyoning. Nous avons donc effectué deux belles sorties (canyon du Rhéby, canyon de Treffond-Pernaz) sportive dans une eau cristalline, ainsi qu'une visite dans un musée en plein air (la demeure du Chaos) à proximité de Lyon. Logé dans une belle demeure typique du Bugey les jeunes se sont retrouvés dans un village tranquille, expérience qui pour certains les privait de repères... Au final, c'est la découverte d'une activité inoubliable en plein air et un week-end de vie communautaire qui restera marqué dans l'esprit de ces jeunes.



Week-end dans le Jura

Les 31 mai et 1er juin, nous sommes partis avec 6 filles pour un week-end dans le jura. Au programme marche et retour à la nature.



Arrivé en minibus à Noiraigue, nous avons parcouru à pied les gorges de l'Areuse jusqu'à Champ-Claude après un arrêt pique-nique, nous avons pris le train pour retourner au bus. Direction ensuite le Creux du Van pour une balade le long des falaises. Le soir, nous avons dormi au Chatelot, gîte et table d'hôtes dans une maison datant du 18ème siècle en bas d'un chemin forestier au bord du Doubs. Sans eau chaude, mais surtout sans réseau internet ! Après deux heures et le choc de cette nouvelle s'étant estompé, elles ont choisi de profiter de ce lieu isolé et chargé d'histoire.



Après un super couscous préparé par nos hôtes, nous avons fait des jeux de société jusque tard dans la nuit. Super moments d'échanges autour des conditions de vie des résidents, les filles étaient très surprises de voir que les habitantes du lieu pouvaient prendre autant de plaisir à vivre loin du confort moderne. Le lendemain, nous sommes parties aux Brenêts pour prendre le bateau jusqu'au Saut du Doubs.

Sur le retour, nous avons fait une halte aux bains d'Yverdon pour un moment de détente.

Week-end très agréable. Les filles ont pris beaucoup de plaisir à découvrir des panoramas magnifiques à moins de 2 heures de Genève.

Projections cinéma

Comme à son habitude, l'Abarc propose ses services de cinéma en plein-air durant toute l'année et surtout pendant l'été. Nous travaillons essentiellement en collaboration avec le service culturel de la Ville de Vernier, mais aussi avec celui de la commune de Plan-les-Ouates et avec la Ville de Genève. Cette année nous avons du malheureusement annuler plusieurs séances en juillet et en août à cause des intempéries à répétitions.

Les projections sur la commune de Vernier se déroulent dans le parc de Balexert, où activités et animations sont proposées au public durant l'après-midi. Ensuite, les soirs de week-end, nous proposons un film en plein-air. Nous programmons surtout des films « grand public » (comédies), car de nombreux enfants restent dans le parc jusqu'à une heure assez tardive. Nous regrettons que les parents ne soient pas présents durant les séances, cela nous éviterait de devoir faire respecter le calme et contrôler les âges. Les jeunes enfants ne sont pas sensés rester sans la surveillance d'un adulte, surtout après 22 heures et nous observons parfois que celle-ci est déléguée à des enfants un peu plus âgés.

Collaborations extérieures

Comme chaque année l'Abarc aime sortir de ses bois et participer à des manifestations ou des projets communs. Cette année fut encore riche en collaborations diverses.

Nous avons participé à la première édition du projet Vernier sur Skate, initié par la Carambole. Nous avons également collaboré à un tremplin du Vernier sur rock dans les locaux de la Carambole en nous occupant plus particulièrement de la sonorisation et des lumières. Lors de la fête au Village, nous avons animé un stand maquillage avec deux adolescentes qui se sont appliquées à rendre les enfants très “colorés”. L'expérience fut positive tant pour les jeunes que pour les familles. Ce projet sera certainement renouvelé l'année prochaine.

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec l'Alibi lors du bonhomme hiver. Nous réalisons la structure en bois et sommes présents le jour même pour aider à l'installation et à la distribution du goûter aux enfants.

La Biennale des arts des Libellules (BAL) et la HEAD ont organisé une exposition durant six semaines dans un des nouveaux espaces installé devant l'immeuble des Libellules.

Nous étions présents pour la soirée inaugurale et de clôture durant lesquelles nous avons tenu une buvette et installé une petite sono pour les performances musicales. Tous les mardis un nouvel artiste présentait son travail et nous étions également sur place pour tenir la buvette.

Cette collaboration fut très appréciée tant par nous que par les membres du BAL. Nous n'hésiterons pas à renouveler cela à l'avenir.

Lors des spectacles jeunes publics, nous collaborons avec le Service de la Culture de la Ville de Vernier, pour la tenue d'une buvette. Tartines, sirop et boissons chaudes à prix modiques sont proposés aux spectateurs.

Toutes ces collaborations sont à chaque fois une occasion de proposer des petits jobs aux usagers de l'Abarc. En plus de se faire un peu d'argent de poche, ils développent des compétences et découvrent les multiples acteurs et projets mis en place sur la Ville de Vernier. Ces actions nous permettent également, à nous travailleurs sociaux, de renforcer le lien et le travail en réseau.

Concerts

Nous aurions normalement dû programmer une vingtaine de soirées pendant l'année 2014, malheureusement les travaux ayant pris plus de temps que prévu, nous avons tout juste réussi à produire le petit festival "DeathSkalade" du mois de décembre. La rénovation du toit a permis la suppression de nombreuses poutres, ce qui a pour effet d'optique d'"agrandir" la hauteur de salle, mais qui permet aussi aux musiciens de ne plus se taper le crâne lorsqu'ils sautillent !

Disposant enfin d'un véritable éclairage de scène et d'une sonorisation adéquate, nous nous réjouissons de former des jeunes à ces techniques de scènes.

Comptes

a. Bilan au 31 décembre 2014

b. Annexe au Bilan 2014

c. Comptes de Profits et Pertes de l'exercice 2014

d. Comptes et Budget 2014

e. Rapport de vérification à l'Assemblée Générale des membres de l'Association « ABARC »

Association « ABARC »

Vernier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(avec pour comparaison le bilan au 31 décembre 2013)

| | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | CHF | CHF |
| ACTIF | | |
| Actifs mobilisés | | |
| Liquidités | 51.172,48 | 52.659,31 |
| Actifs transitoires | <u>344,50</u> | <u>0,00</u> |
| Total actifs mobilisés | <u>51.516,98</u> | <u>52.659,31</u> |
| Actifs immobilisés | | |
| Mobilier | 25.390,45 | 43.441,45 |
| Bâtiment | 254.096,25 | 223.096,25 |
| ./ Fonds d'amortissement bâtiment | -56.140,00 | -44.616,00 |
| Solde bâtiment | 197.956,25 | 178.480,25 |
| Total actifs immobilisés | <u>223.346,70</u> | <u>221.921,70</u> |
| TOTAL DES ACTIFS | <u>274.863,68</u> | <u>274.581,01</u> |
| PASSIF | | |
| Fonds étrangers | | |
| Passifs transitoires | 17.881,50 | 36.624,85 |
| Crédits à long terme | 43.200,00 | 0,00 |
| Fonds d'investissement bâtiment | 167.326,25 | 178.480,25 |
| Fonds d'investissement matériel | 1.429,45 | 1.429,45 |
| Fonds d'investissement véhicule | <u>21.749,00</u> | <u>35.485,00</u> |
| Total des fonds étrangers | <u>251.586,20</u> | <u>252.019,55</u> |
| Fonds propres | | |
| Capital | 22.561,46 | 21.209,52 |
| Résultat de l'exercice | <u>716,02</u> | <u>1.351,94</u> |
| Total des fonds propres | <u>23.277,48</u> | <u>22.561,46</u> |
| TOTAL DES PASSIFS | <u>274.863,68</u> | <u>274.581,01</u> |

Association « ABARC »**Vernier****Annexe au bilan 2014**

 Désignations

| | |
|--|---------|
| 1) Buts de l'association : Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'association et le personnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle de développer des espaces d'expérimentation personnels et collectifs, auprès des jeunes de 15 à 22 ans | |
| 2) Membres du comité :MM. Philippe Koeppel (Président), Mmes Sandra Muff (Vice-Présidente), Jean-Claude Jaquet (délégué communal), Virginie Bonnet (Trésorière), Christophe Galetti, Xavier Delfosse | |
| 3) Organe de contrôle : CGR-Fiduciaire Sàrl | |
| 4) Créanciers | 43.200 |
| 5) Actifs transitoires | 345 |
| 6) Immobilisations corporelles : voir inventaire et valeur assurance mobilière | 197.956 |
| 7) Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles | 547.000 |
| 8) Provision du croire | néant |
| 9) Fonds d'investissement | 190.505 |
| 10) Passifs transitoires | 17.882 |
| 11) Fonds propres | 23.277 |

Association « ABARC »**Vernier****COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2014**

(avec pour comparaison le compte de profits et pertes de l'exercice 2013)

| | <u>2014</u> | <u>2013</u> |
|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <u>PRODUITS</u> | | |
| Revenus des biens | 0,00 | 9.730,60 |
| Revenus divers | 0,00 | 38.335,40 |
| Subventions ordinaires | 11.622,30 | 74.800,00 |
| Subventions extraordinaire | 13.736,00 | 10.000,00 |
| Subvention Fase | 31.649,05 | 275.300,90 |
| Fonds d'investissements | 0,00 | 26.812,55 |
| Produits exceptionnels | 3.383,75 | 10.000,00 |
| Total des produits | <u>60.391,10</u> | <u>444.979,45</u> |
| <u>CHARGES</u> | | |
| Charges de personnel | 0,00 | 292.846,75 |
| Valeurs locatives | 0,00 | 12.846,05 |
| Assurances | 0,00 | 7.294,50 |
| Travaux | 49.114,20 | 7.342,70 |
| Mobilier matériel | 10.800,00 | 27.601,80 |
| Charges locaux | 2.302,00 | 4.169,90 |
| Matériel et équipements | 0,00 | 2.241,40 |
| Accueil, animations | 14.765,90 | 9.059,45 |
| Sorties organisées | 0,00 | 2.603,65 |
| Concerts et festival | 0,00 | 35.913,64 |
| Frais entretien véhicule + carburant | 0,00 | 1.120,30 |
| Fourniture bureau | 0,00 | 576,10 |
| Téléphones fixes et portables | 14.765,90 | 1.922,60 |
| Cotisations extérieures | 0,00 | 400,00 |
| Frais bancaire et postal | 0,00 | 188,30 |
| Charges administratives | 400,00 | 4.676,85 |
| Frais assemblée | 0,00 | 1.126,95 |
| Frais affranchissements et imprimés | 400,00 | 1.564,15 |
| Dédommagements au personnel | 0,00 | 810,00 |
| Total des frais généraux | <u>92.548,00</u> | <u>414.305,09</u> |
| Charges exceptionnelles | 0,00 | 1.864,07 |
| Amortissements | 29.575,00 | 27.458,35 |
| Résultat de l'exercice | <u>-61.731,90</u> | <u>1.351,94</u> |

| ABARC | | Comptes 2014 | | | Budget 2014 | |
|---|---|---------------------|------------------|-----------------|--------------------|------------------|
| Par CEDACS et N° compte (détaillé) | | Débit | Crédit | Différence | Budget 2014 | Différence |
| Section auxiliaires | | | | | | |
| 95.302.00 | Charges de personnel | 7704,10 | 0,00 | 7704,10 | 3.100,00 | 4.604,10 |
| 95.310.00 | Gestion administrative et bureau | 17256,50 | 11622,30 | 5634,20 | 13400,00 | -7.765,80 |
| 95.311.00 | Véhicules | 19903,41 | 13736,00 | 6167,41 | 4600,00 | 1.567,41 |
| 95.316.00 | Locaux | 100044,92 | 31649,05 | 68395,87 | 27280,00 | 41.115,87 |
| 95.318.00 | Charges diverses | 6997,00 | 0,00 | 6997,00 | 9710,00 | -2.713,00 |
| 95.430.00 | Recettes diverses | 0,00 | 3383,75 | -3383,75 | 0,00 | -3.383,75 |
| 95.460.00 | Revenus subventions | 0,00 | 101100,00 | -101100,00 | -79300,00 | -21.800,00 |
| Total | Section auxiliaires | 151905,93 | 161491,10 | -9585,17 | -21210,00 | 11624,83 |
| 93 Jeunes Adultes | | | | | | |
| 93.ac Accueil | | | | | | |
| 93.ac.hv | Accueil libre | 1916,80 | 0,00 | 1916,80 | 7400,00 | -5483,20 |
| Total | Accueil | 1916,80 | 0,00 | 1916,80 | 7400,00 | -5483,20 |
| 93.cc Actions culturelles et collectives | | | | | | |
| 93.cc.aq | Buvette culturelle | 809,15 | 603,90 | 205,25 | 2900,00 | -2694,75 |
| 93.cc.ar | Ciné été | 6157,30 | 10800,00 | -4642,70 | -4750,00 | 107,30 |
| 93.cc.as | Collaboration | 2319,75 | 2302,00 | 17,75 | 3700,00 | -3682,25 |
| 93.cc.co | Concerts | 1000,00 | 1060,00 | -60,00 | 8800,00 | -8860,00 |
| 93.cc.fe | Fête au village | 527,40 | 0,00 | 527,40 | 1500,00 | -972,60 |
| Total | Actions culturelles et collectives | 10813,60 | 14765,90 | -3952,30 | 12150,00 | -16102,30 |
| 93.cp Camps/Sorties | | | | | | |
| 93.cp.au | Vacances automne | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 600,00 | -600,00 |
| 93.cp.fe | Vacances février | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2910,00 | -2910,00 |
| 93.cp.pa | Vacances Pâques | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 900,00 | -900,00 |
| 93.cp.su | Sorties | 8418,10 | 0,00 | 8418,10 | 3200,00 | 5218,10 |
| Total | Total Camps/Sorties | 8418,10 | 0,00 | 8418,10 | 7610,00 | 808,10 |
| Total | Jeunes Adultes | 21148,50 | 14765,90 | 6382,60 | 27160,00 | -20777,40 |
| 99,00 Tous Publics | | | | | | |
| 99.cc Actions culturelles et collectives | | | | | | |
| 99.cc.aq | Location salle | 0,00 | 400,00 | -400,00 | -7750,00 | 7350,00 |
| 99.cc.as | Comité/Assemblée Générale | 2886,55 | 0,00 | 2886,55 | 1800,00 | 1086,55 |
| Total | Touts Publics | 2886,55 | 400,00 | 2486,55 | -5950,00 | 8436,55 |
| Total Section auxiliaires | | 151905,93 | 161491,10 | -9585,17 | -21210,00 | 11624,83 |
| Total Jeunes adultes | | 21148,50 | 14765,90 | 6382,60 | 27160,00 | -20777,40 |
| Total Tous publics | | 2886,55 | 400,00 | 2486,55 | -5950,00 | 8436,55 |
| Total | | 175940,98 | 176657,00 | -716,02 | 0,00 | -716,02 |

En notre qualité de contrôleur, nous avons vérifié la tenue de la comptabilité et nous attestons qu'elle a été tenue conformément aux dispositions des articles 957 à 963 du code des obligations suisse relatifs à la tenue de la comptabilité.

Nous avons vérifié les inventaires des comptes de bilan et certifions tous leurs soldes. D'autre part, nous avons contrôlé par sondage les comptes de charges et produits.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes reconnues par la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage nous ont permis d'apprécier la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Dès lors, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant une bonification sur l'exercice 2014 de CHF 716.02 pour un total de fonds propres de CHF 23277.48 soit 8 % du total du bilan

Nous attirons votre attention sur le fait que ce faible taux de fonds propres nécessite une vigilance particulière pour ne pas mettre l'association en insuffisance de trésorerie.

En effet, lors de l'exercice 2014, votre bâtiment a fait l'objet d'un incendie important et la commune de Vernier vous a d'une part octroyé un prêt, et d'autre part, elle a également octroyé une subvention extraordinaire de CHF 21'800.00 du conseil administratif de Vernier.

Le comité a décidé d'activer une partie du coût des travaux de réfection de toiture du bâtiment, et c'est pourquoi vous arrivez à un résultat équilibré ce dont nous vous félicitons.

Nous tenons à féliciter tant votre équipe de professionnel que votre comité pour l'excellent travail effectué tout au long de cette année et la clarté des documents présentés pour nous forger notre appréciation.

Nous vous remercions de la confiance témoignée et nous vous adressons tous nos vœux de succès.

Meyrin, le 19 février 2015

CGR-Fiduciaire Sàrl
Charles Rey
Expert-comptable

Perspectives 2015

Nous avons démarré cette année une réflexion autour de notre pratique des petits jobs autant à l'interne, qu'avec le réseau institutionnel verniolan. En effet, depuis des nombreuses années nous faisons appel à des jeunes en rupture durant la semaine pour leur proposer principalement des petits travaux d'entretien en échange d'une petite rémunération. L'Abarc est souvent identifiée comme sorte d'employeur pour certains jeunes, bien que nous leur expliquons que notre démarche est avant tout pédagogique. Les petits jobs sont pour nous un outil avec lequel nous pouvons fixer des objectifs personnalisés avec eux. Ainsi il est important de nous coordonner avec les autres acteurs jeunesse de la commune, afin d'échanger sur nos pratiques. La finalité étant d'avoir un discours clair et commun entre institutions et usagers pour favoriser la cohérence de nos interventions et pour que les jeunes puissent mieux comprendre les spécificités de chaque lieu.

Afin de consolider notre démarche et de se rapprocher de la réalité professionnelle, nous mettons en place des outils pratiques comme l'établissement de contrats « petits jobs ». Nous réfléchissons aussi à un système de paiement simplifié incluant les charges sociales, le certificat de salaire et certificat de travail.

Sachant qu'un nombre assez restreint de filles fréquentent notre centre, nous souhaitons aussi travailler sur la mixité au sein de notre population. Nous avons pour habitude de créer des projets destinés aux filles afin de les faire participer à nos activités. Pour l'instant elles sont assez intéressées par les séjours à l'étranger et autres week-ends d'escapade. Notre défi est d'organiser un séjour d'activités sportives et culturelles mêlant filles et garçons en 2015 !

Pour finir, nous manquons indéniablement de membres de comité et il nous paraît important de renforcer le rôle associatif de l'Abarc. Nous voulons motiver d'anciens jeunes à rejoindre notre association, mais aussi des habitants de la commune au travers d'annonces dans les journaux locaux et présences dans les fêtes de quartier.

Remerciements

Le comité et l'équipe d'animation remercient particulièrement :

les usager(e)s de l'ABARC / les membres de l'Association Abarc / les habitant(e)s de Vernier / la Mairie de Vernier / le Conseil Municipal de la Ville de Vernier / le Service de la Cohésion Sociale / le Service de la Culture / le Centre d'entretien / la FASe et la FCLR / l'Alibi (Maison de Quartier de Vernier-village) / les TSHM de la Ville de Vernier / les îlotiers et la police municipale de la Ville de Vernier / Carrefour Prévention / l'Association Latcho

Pour les travaux de rénovation :

Gaspard Lane / Eric Cavagna / Atelier X / L'Orangerie

Pour leur soutien financier :

La Ville de Vernier / La FAS'e

Le comité :

Philippe Koeppel, Président / Virginie Bonnet, Trésorière / Sandra Muff, Vice-présidente / Xavier Delfosses, membre / Christophe Galetti, membre / Yannick Vez, membre / Jean-Claude Jacquet, délégué communal

L'équipe d'animation :

Jan Molnar, animateur 50% / Thierry Zanella, animateur 50% / Nadia Schaller, animatrice 75% (jusqu'au 31 janvier) / Virginie Durussel, animatrice 75% (dès le 1er février) / Chantal Mosimann, secrétaire 20% / Maria Kaplanidou, monitrice jusqu'au 31 août 2014 / Kevin Dousse, moniteur dès le 1er décembre 2014

151, rte de Vernier - 1214 Vernier
tél / fax : 022 796 21 01
www.abarc.ch - as.abarc@fase.ch





Avec le soutien de :

